

«Le fédéral n'a pas agi avec le recul et la maturité que réclame le fonctionnement de notre État fédéral.»

Christophe LACROIX

750 millions de recettes IPP en moins pour les Régions. Dont 247 pour la Wallonie.

Budget : la Wallonie ne se laissera pas faire

Lacroix et la bannière wallonne contre le fédéral

Les Finances annoncent déjà une erreur de calcul de 45 millions sur ce que doit la Wallonie. Lacroix monte au créneau et veut tout recalculer.

• Martial DUMONT

La méthode reste en travers de la gorge du ministre Christophe Lacroix : apprendre, sans concertation préalable, et au détour d'un simple mail de l'administration des Finances fédérale, que la Wallonie devra combler, au-delà des 70 millions prévus à la base, 247 millions supplémentaires, ça n'a pas du tout plus au ministre wallon du Budget.

Du coup, une réunion en urgence avait été convoquée, hier matin, avec le fédéral afin d'obtenir des éclaircissements. Mais une seule chose semble claire : le SPF Finances a d'ores et déjà admis une erreur technique de 45 millions dans le montant calculé. Ce qui prouve, dit Lacroix «*que le gouvernement fédéral a probablement agi dans la précipitation en prenant comme argent comptant les chiffres du SPF avant toute forme de concertation et d'échange avec les entités fédérées*».

Cela dit, dans le même temps, le SPF Finances a également prévenu la Région wallonne qu'elle recevrait... 56,5 millions en moins au niveau de ses impôts régionaux (droits d'enregistrement et droits de donation). Bref, le fédéral reprend d'une main ce qu'il concède de l'autre.

L'IPP en question(s)

Pour le reste d'énormes points d'interrogations demeurent

quant aux justifications du fédéral pour expliquer la brusque diminution de la part de l'impôt sur les personnes physiques qui doit être rétrocédée par le fédéral aux Régions.

1. L'IPP régional s'effondre, le fédéral pas, pourquoi ? La base IPP perçue par le fédéral reste stable, comme semble l'affirmer le rapport du Comité de monitoring du 16 mars, explique Christophe Lacroix. Comment expliquer dès lors que celle de la Wallonie a tout d'un coup chuté alors même que les services du SPF Finances ne l'avaient pas annoncé dans leurs propres calculs ?

2. Des sources de calculs différentes Les données budgétaires doivent être cohérentes entre les différents niveaux de pouvoir juge le ministre. «*Dès lors, comment expliquer que le fédéral s'aligne sur les prévisions du*

Comité de monitoring pour ne pas modifier ses propres recettes IPP, alors qu'il utilise une autre source, le SPF Finances, pour diminuer ses dépenses. Il existe pourtant un lien évident entre les recettes (base IPP) et les dépenses (additionnels IPP versés aux Régions) ? En agissant

de la sorte, le ministre Lacroix estime que le fédéral n'a pas agi avec le recul et la maturité que réclame le fonctionnement de notre État fédéral».

3. Pas une application mécanique

Contrairement à ce que plusieurs ministres fédéraux ont affirmé dans la presse, Christophe Lacroix estime que cette modification des recettes pour les Régions n'est en rien une application mécanique de la loi spéciale de financement, mais un problème lié à la juste estimation des recettes IPP du pays et à la part qui en est rétrocédée aux Régions.

«*Il y a donc bien une erreur commise par le SPF Finances, que ce soit au moment de la transmission des informations pour l'élaboration du budget initial ou du budget ajusté. En effet, aucune donnée macroéconomique ne permet d'expliquer la dégradation entre les deux estimations réalisées par le SPF à 6 mois d'intervalle*».

Autant dire que la Wallonie n'est pas prête à se laisser faire.

«*Même si le fédéral fait peser tout l'effort sur les Régions, je refuserai toujours d'appliquer une politique d'austérité, telle que celle menée par le gouvernement MR/N-VA*», insiste Christophe Lacroix. «*Il est hors de question de faire peser sur les citoyens wallons l'effort d'économies imposé par le fédéral comme le déclare cyniquement le ministre Reynders*». ■

« Accélérer le mouvement »

Dans l'opposition MR au Parlement wallon, le chef de groupe Pierre-Yves Jeholet veut bien admettre que les nouvelles ne sont pas bonnes pour la Région wallonne. « Mais parler de

manipulation, de traficotage des chiffres, c'est un mauvais débat. Il s'agit d'une application mécanique de la loi de financement, point. J'en appelle à la sérénité et aux responsabilités », dit-il.

Le ministre du Budget Christophe Lacroix (PS) avait dans un premier temps annoncé que le contrôle budgétaire serait réalisé fin

avril. « Et quoi ? On va attendre ? On va partir en vacances et peut-être laisser encore passer le 1^{er} mai pour annoncer les mesures budgétaires ? » ironise-t-il.

Fin avril, c'était valable pour un effort raisonnable de 70 millions €. Mais pour 247 millions... « Il faut accélérer le travail et prendre ses responsabilités, surtout si

on ne veut pas de dégradation sur 2015.

À circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles. On n'est pas loin du montant à trouver pour le budget initial. Et puis, on ne peut pas sans arrêt pleurer et dire que c'est à cause du fédéral ou de l'Europe », prévient Pierre-Yves Jeholet.

P.S.

« De l'austérité en Wallonie pour redorer le blason fédéral, c'est non »

Christophe Lacroix, le fédéral a fait une erreur de calcul ou il y a une volonté politique de la part du fédéral de présenter une belle copie budgétaire sur le dos des régions ?

Je ne veux pas faire de procès d'intention. Ce que je veux ce sont les bons chiffres. Et de la transparence qui permette d'établir une construction budgétaire claire. Mais, je suis malgré tout sidéré du mépris du fédéral à l'égard des régions. Nous n'avons reçu que des infos brutes, par mail et un tableau Excel sans la moindre formule mathématique ! Or mes spécialistes ont déjà relevé une erreur de 45 millions au détriment de la Wallonie dans le mécanisme. S'il y en a là, pourquoi n'y en aurait-il pas

dans le calcul de rétrocession de l'IPP et dans celui des impôts régionaux qu'on doit rétrocéder au fédéral ?

Votre sentiment, c'est que c'est vraiment une grosse erreur de calcul ?

Je commence à me poser des questions. Ce n'est pas une première : ils se sont déjà trompés sur les pensions. Et quand je vois la légèreté et le manque de sérieux de certains ministres fédéraux concernant les chiffres, et ce au détriment de la Wallonie...

Mais si ce n'est pas une erreur de calcul, vous n'aurez pas le choix...

Si nous devons faire des efforts qui mènent à une cure d'austérité pour la Wal-

lonie simplement pour satisfaire le fédéral qui fait un ajustement sur notre dos pour satisfaire certains lobbies, ce sera pas question. Je m'y refuserai. Nous

ne ferons pas supporter aux wallons des mesures que le fédéral veut nous faire prendre à sa place. Et si je m'aperçois qu'il y a cette volonté là, nous ouvrirons alors un grand débat pour revoir la trajectoire européenne d'apurement de la dette que nous proposons à l'Europe...

Ça veut dire que le retour à l'équilibre pourrait se faire plus tard ?

On en n'est pas encore là. Il faut d'abord de la transparence dans les chiffres. ■

M. Dum.